Chantier Naval et Industriel du Cameroun s.a.
CAMEROON SHIPYARD AND INDUSTRIAL ENGINEERING LIMITED
CNIC

07 OCT 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en demeure d'enlèvement de la carcasse du navire St LAURENT – Opération de nettoyage et d'assainissement des sites du CNIC.

Le **Directeur Général par intérim** du **Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC) S.A** informe le public national et international qu'une vaste opération de nettoyage, d'assainissement et de réorganisation des différents sites de production de l'entreprise est actuellement en cours.

À cet effet, et afin d'éviter tout retard dans l'exécution de ces travaux, les propriétaires de la carcasse du navire **St LAURENT**, abandonnée depuis plusieurs années sur le site de la Direction Générale, sont sommés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour procéder à son enlèvement dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai strict, la carcasse sera légalement considérée comme un déchet industriel abandonné et sera traitée ou éliminée comme tel, aux risques et dépens des ayants droit.

LE DIRECTEUR GENERAL PI

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN
Le Directeur Général

Ingénieur Principal de Travaux

Scanné avec CamScanner